

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 12.023

L'An deux Mille Douze, le 9 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 3 février 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 3 février 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, Mme MAIRE, M. PATRUX, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme BARRAUD DUCHERON représentée par Mme SERRE
M. LABIA représenté par M. COASSIN
M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD
M. PAVON représenté par M. FILOCHE
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. DENIS, Mme LEFEBVRE,
M. MEGLIO, M. MERLE, M. CAU, M. SIMONNET

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 26

Mme Marie DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS « CULTURE »**

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

La Commission « Culture », qui s'est réunie le 18 janvier 2012, a proposé l'attribution de subvention pour :

- | | |
|--|------------|
| - Atelier des arts plastiques | 4 200,00 € |
| - Les rendez-vous littéraires de ROYAN | 800,00 € |

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission Culturelle,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions culturelles suivantes :

- | | |
|--|------------|
| - Atelier des arts plastiques | 4 200,00 € |
| - Les rendez-vous littéraires de ROYAN | 800,00 € |
| | ===== |
| | 5 000,00 € |

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 30.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 13 février 2012

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD